Liège (Belgique) : une adolescente turque battue par sa famille parce qu'elle fréquentait un Italien

27/04/2017 à 1h58

Deux Liégeois âgés de 43 ans et 22 ans ont été condamnés mercredi par le tribunal correctionnel de Liège pour des faits de coups et blessures infligés à une jeune adolescente.

Le père de cette jeune fille avait mandaté son frère, oncle de la victime, pour la surveiller et la corriger en fonction du choix de ses fréquentations. Le père de la jeune fille mineure d'âge n'avait pas supporté qu'elle fréquente un jeune Italien. **D'origine turque, le père estimait que sa fille ne devait fréquenter que des hommes issus de sa communauté.** Il considérait que les Italiens étaient des gens infréquentables.

Entre avril et juin 2012, le père avait mandaté son frère pour surveiller la jeune fille. Il lui avait ordonné de battre sa fille si elle devait encore fréquenter le jeune Italien. La jeune fille avait poursuivi sa relation et, selon les instructions données, elle avait été sévèrement corrigée à coups de pied, de poing et de bâton.

(…)

La DH